

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 31 MAI ET 1^{ER} JUIN 2021

Point 9 de l'ordre du jour

Transmission du postulat déposé par Mme Isabelle Colliard, au nom du groupe PS-Les Verts, et M. Auguste Dupasquier, pour le groupe PLR, demandant la création d'un MEP pour le réaménagement du centre de La Tour-de-Trême

Lors de la séance du 14 décembre 2020, Mme Isabelle Colliard et M. Auguste Dupasquier ont déposé le postulat cité en titre dont le texte de la présentation au Conseil général est reproduit au verso.

Le postulat a été transmis au Bureau du Conseil général pour examen conformément à l'art. 98 du règlement du Conseil général. Lors de sa séance du 4 mai 2021, ledit Bureau l'a déclaré recevable.

Le Bureau du Conseil général soumet au vote du Législatif communal la transmission au Conseil communal du postulat déposé par Mme Isabelle Colliard, au nom du groupe PS-Les Verts, et M. Auguste Dupasquier, pour le groupe PLR, demandant la création d'un MEP pour le réaménagement du centre de La Tour-de-Trême.

**AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL GENERAL
DE LA VILLE DE BULLE**

La Présidente

Emmanuelle Favre Gende

La Secrétaire

Nicole Jacqueroud

Postulat demandant la création d'un MEP pour le réaménagement du centre de La Tour-de-Trême

« Monsieur le Président, Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, chères et chers collègues,

Au nom des groupes PS-les Verts et PLR, nous déposons le postulat suivant :

Nous demandons la création d'un MEP pour repenser les aménagements du centre de la Tour-de-Trême et permettre aux Tourains de se réapproprier l'espace public.

Mis à part le passage de 11'000 véhicules journaliers, la vie au centre est bien triste et peu d'endroits permettent de se poser et se rencontrer.

Voici les lieux qui seraient à améliorer :

Tout d'abord la place de l'Hôtel de Ville recouverte d'un gravier jaune qui semble s'effiloche au fil des années. L'ensoleillement serait propice à l'agrandissement de la terrasse ou d'une zone de rencontre ombragée. Sur ce même lieu, quatre arbres essaient de s'imposer entre un parking et une plate-bande bétonnée, parfois empruntée par des automobilistes confondant l'entrée du parking. Là, deux bancs pourraient s'y ajouter, histoire de faire la causette.

Le parking de la Poste est moins fréquenté depuis son déménagement un peu plus haut et ses 12 places de parc sont largement compensées avec les 100 places à disposition sous la Migros. Une fermeture de la route devant l'église assurerait la sécurité des paroissiens et éviterait qu'ils se retrouvent directement au cimetière. L'aménagement d'une place arborisée et d'espaces verts permettrait aussi d'organiser des marchés locaux le samedi matin.

Bien conscients que la place du Carré va être réaménagée selon des plans datant de Mathusalem, nous relevons que le centre de la Tour-de-Trême se situe bien autour des commerces principaux et non sur une place de parc.

En 2016, en début de législature, figurait à l'ordre du jour de la Commission d'aménagement : « réaménagement du centre » ; ce sujet n'a pas été traité puis a finalement disparu des points en suspens. Le temps est bien aux changements et une réflexion doit être faite avec tous les acteurs concernés pour redonner aux citoyens un espace public de qualité.

C'est pourquoi nous demandons au Conseil communal de mettre sur pied un MEP pour plancher sur le réaménagement du centre de la Tour-de-Trême. »